



La Vonne à Ménigoute (79) le 29 octobre 2019. Photo : ARB NA

# Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Octobre 2019

Bulletin n°170

Octobre 2019

## ÉDIT'EAU

Après la sécheresse estivale, le mois d'octobre renoue avec un temps pluvieux. Les cumuls pluviométriques mensuels, compris entre 90 et 190 mm, sont supérieurs aux normales sur tout le territoire, avec des excédents de +20 à +70% selon les secteurs.

Si ces pluies ont permis d'amorcer la recharge des nappes souterraines, 45% des stations présentent encore un niveau inférieur à leur moyenne interannuelle fin octobre, ce qui représente la 12<sup>ème</sup> situation la plus favorable de ces 24 dernières années à la même période.

La tendance générale des débits des cours d'eau est aussi à la hausse, avec parfois de fortes augmentations autour des 21-22 du mois, générant ponctuellement des épisodes de crues (vigilance de niveau 1) sur de nombreux cours d'eau. Néanmoins, la majorité des stations du territoire (74%) présentent encore un débit moyen mensuel inférieur aux moyennes mensuelles interannuelles ; le débit de crise a été franchi durant une quinzaine de jours sur le Né et le Clain ; et certains petits cours d'eau demeurent encore sans écoulement fin octobre.

Les taux de remplissage des deux grands barrages-réservoirs des Deux-Sèvres sont proches ou supérieurs à la moyenne, tandis qu'ils sont inférieurs à la moyenne pour les deux barrages situés en Charente.

# Sommaire

**EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN) / p.2**

**BILAN PLUVIOMÉTRIQUE / p.3**

**SUIVI PIEZOMÉTRIQUE / p.4**

**DEBITS DES COURS D'EAU / p.5**

**LES BARRAGES-RÉSERVOIRS / p.7**

**L'ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES / p.8**

**LES MESURES DE RESTRICTION / p.10**

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), les préfectures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'AFB Nouvelle-Aquitaine.

## PLUVIOMÉTRIE

/ p.3

Des précipitations nettement supérieures aux normales

## EAUX SOUTERRAINES

/ p.4

45% des piézomètres avec un niveau inférieur à leur moyenne

## COURS D'EAU

/ p.5

74 % des stations avec un débit mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle

Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :  
Agence de l'eau Adour-Garonne  
Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Département de la Vienne  
Département des Deux-Sèvres





# OCTOBRE 2019 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou- Charentes).

## THOUET ET SÈVRE NANTAISE

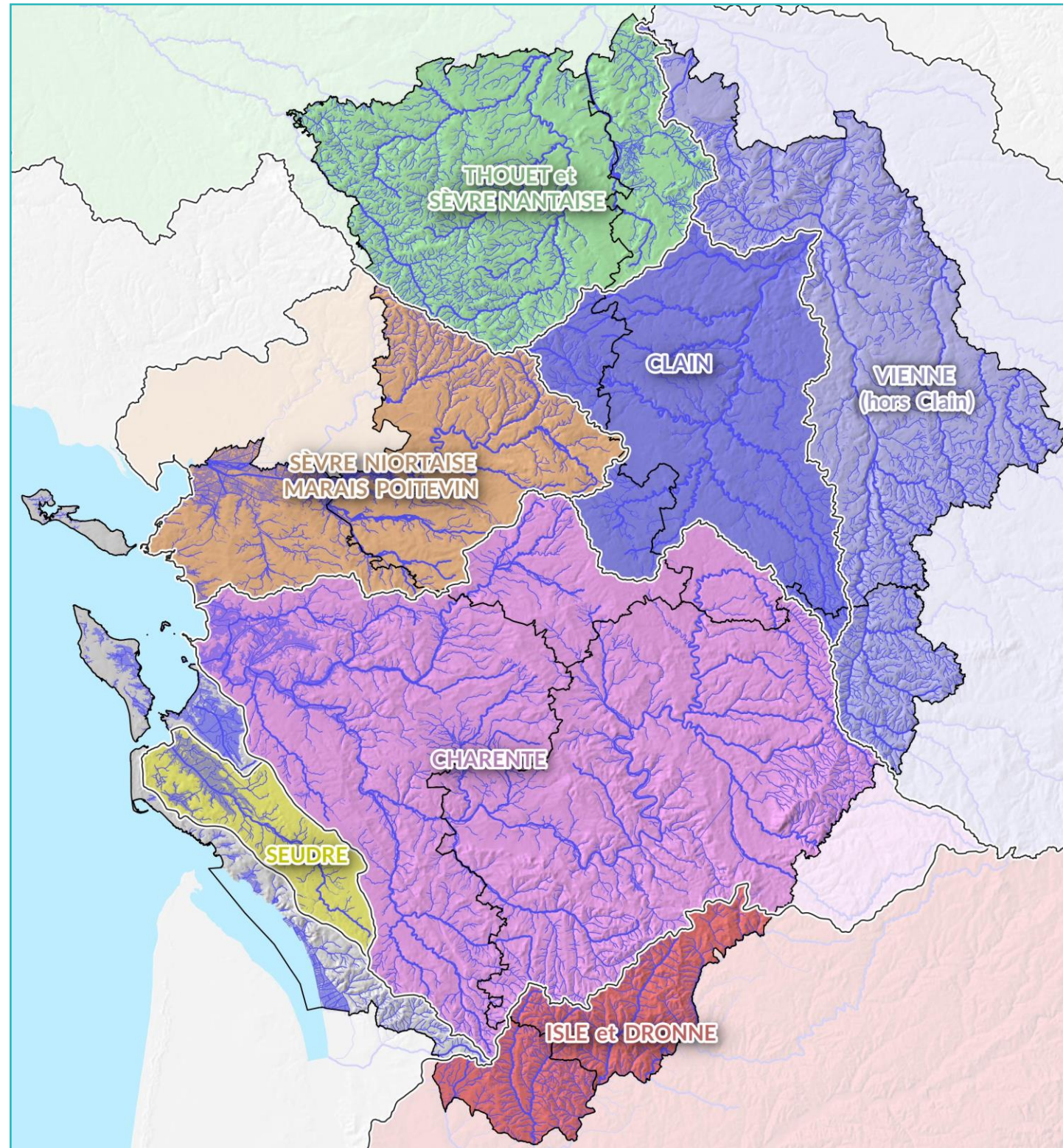
- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels généralement compris entre 90 et 120 mm, correspondant à un excédent de 20 à 50% par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 4 piézomètres inférieurs à leur moyenne, 1 proche, 2 supérieurs. Evolution : 5 en hausse, 2 en baisse.
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 5 stations avec un léger déficit par rapport à leur moyenne, 2 avec un déficit marqué (de 50 à 80%), 1 avec un déficit très important (+ de 80%) ; 2 avec un léger excédent (+10 à +50%) et 1 avec un excédent important (+ de 50%).

## SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels généralement compris entre 130 et 190 mm, correspondant à un excédent de 50 à 70% par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 7 piézomètres proches de leur moyenne, 6 supérieurs, 5 inférieurs. Evolution : 18 en hausse.
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 5 stations avec un excédent important (+ de 50%) par rapport à leur moyenne, 1 proche, 1 avec un léger déficit.

## SEUDRE

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels généralement compris entre 90 et 120 mm, correspondant à un excédent de 20 à 50% par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre inférieur à sa moyenne et 1 indéterminé (pas de données). Evolution : 1 en baisse et 1 indéterminé.
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station avec un excédent important (+ de 50%) par rapport à sa moyenne, 1 avec un léger déficit.



## VIENNE (hors Clain)

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels généralement compris entre 90 et 120 mm, correspondant à un excédent de 20 à 50% par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 5 piézomètres inférieurs à leur moyenne, Evolution : 3 en baisse, 2 en hausse.
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 6 stations avec un déficit marqué (de 50 à 80%) par rapport à la moyenne, 5 avec un léger déficit.

## CLAIN

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels compris entre 90 et 190 mm, correspondant à un excédent de 20 à 70% par rapport aux normales
- NIVEAUX DES NAPPES** : 16 piézomètres inférieurs à leur moyenne, 4 proches, 7 supérieurs. Evolution : 20 en hausse, 7 en baisse.
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 3 stations avec un léger déficit par rapport à leur moyenne, 2 avec un déficit marqué (de 50 à 80%) ; 3 proches ; 1 avec un excédent important (+ de 50%).

## CHARENTE

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels généralement compris entre 90 et 120 mm (ou plus sur le sous bassin de la Boutonne), correspondant à un excédent de 20 à 50% par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 19 piézomètres inférieurs à leur moyenne, 14 proches, 15 supérieurs. Evolution : 37 en hausse, 11 en baisse, 2 indéterminés (pas de données).
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 8 stations avec un léger déficit par rapport à leur moyenne, 4 avec un déficit marqué (de 50 à 80%) ; 1 avec un léger excédent (+10 à +50%), 1 avec un excédent important (+ de 50%) et 1 indéterminée.

## ISLE ET DRONNE

- PLUVIOMÉTRIE** : cumuls mensuels généralement compris entre 90 et 120 mm, correspondant à un excédent de 20 à 50% par rapport aux normales.
- NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre proche de sa moyenne, 2 indéterminés (pas de données). Evolution : 1 en hausse, 2 indéterminés.
- DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations avec un déficit marqué (de 50 à 80%) par rapport à leur moyenne, 1 stations avec un léger déficit, 1 avec un déficit très important (+ de 80%).

### Légende – Pictogrammes

- Précipitations
  - Niveaux des nappes
  - Débits des cours d'eau
- X : nombre de stations de la couleur indiquée  
Y : nombre de stations total du bassin

### Légende – couleurs des pictogrammes

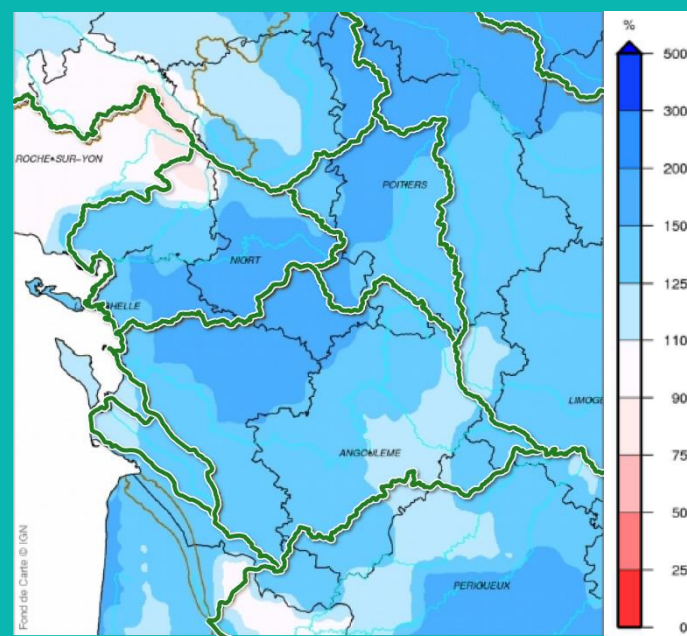
- Très supérieur à la moyenne / excédent important
- Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
- Conforme à la moyenne
- Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
- Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
- Fortement Inférieur à la moyenne / déficit très important

# BILAN PLUVIOMÉTRIQUE

Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine  
Bulletin mensuel d'octobre 2019 édité le 5 novembre 2019.

## Pluviométrie du mois d'octobre 2019

Le mois d'octobre renoue avec un temps pluvieux. Les cumuls mensuels varient entre 90 et 120 mm dans le nord et l'est ainsi que sur la côte et les îles, et de 130 à 190 mm partout ailleurs. De telles quantités de pluie sont supérieures à la normale d'octobre, avec un excédent de 20 à 50 % en général, et même 50 à 70% du nord de la Charente-Maritime au nord-ouest de la Vienne.



Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations d'octobre 2019

## Cumuls de septembre et octobre 2019

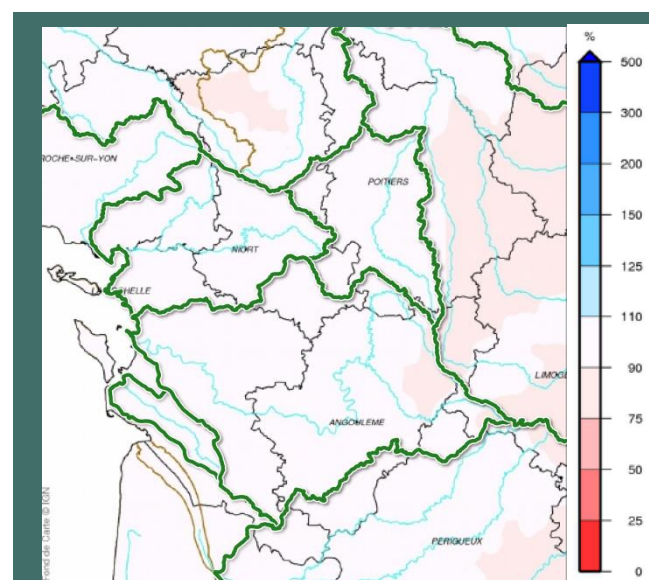
Les cumuls pluviométriques d'octobre 2019 sont supérieurs aux moyennes mensuelles interannuelles respectives de Poitiers (+90%), Cognac (50%), Niort (+48%), et La Rochelle (+26%).

COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
SEPTEMBRE	OCTOBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE	SEPTEMBRE	OCTOBRE
57,0	121,5	68,8	116,8	78,0	143,7	43,4	143,7
(59,8)	(81,2)	(59,3)	(92,6)	(60,5)	(96,8)	(51,1)	(75,6)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont écrits entre parenthèses (en mm).

## Pluviométrie cumulée de novembre 2018 à octobre 2019

Grâce aux fortes pluies d'octobre, les cumuls pluviométriques du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2019 sont conformes à la normale, avec une tendance légèrement déficitaire (-10%) sur l'est (bassin de la Vienne) et le nord-ouest des Deux-Sèvres (bassin Thouet & Sèvre Nantaise).

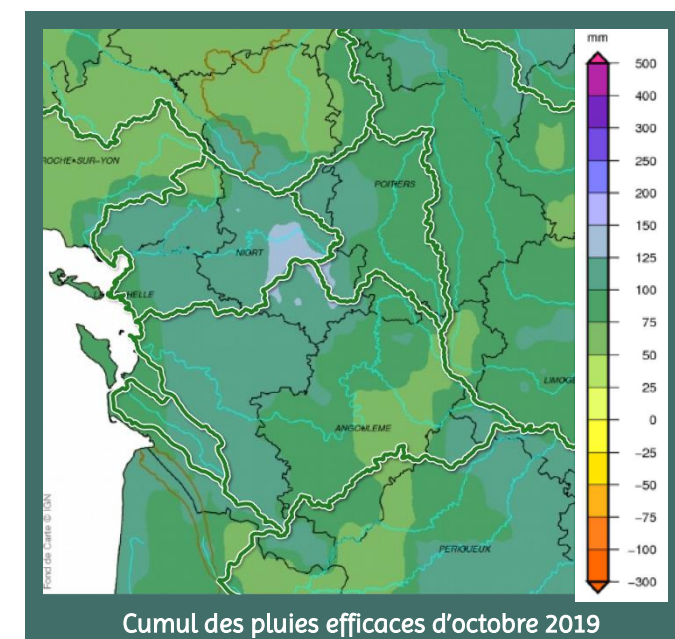


Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations (nov.2018 à octobre 2019)

## Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

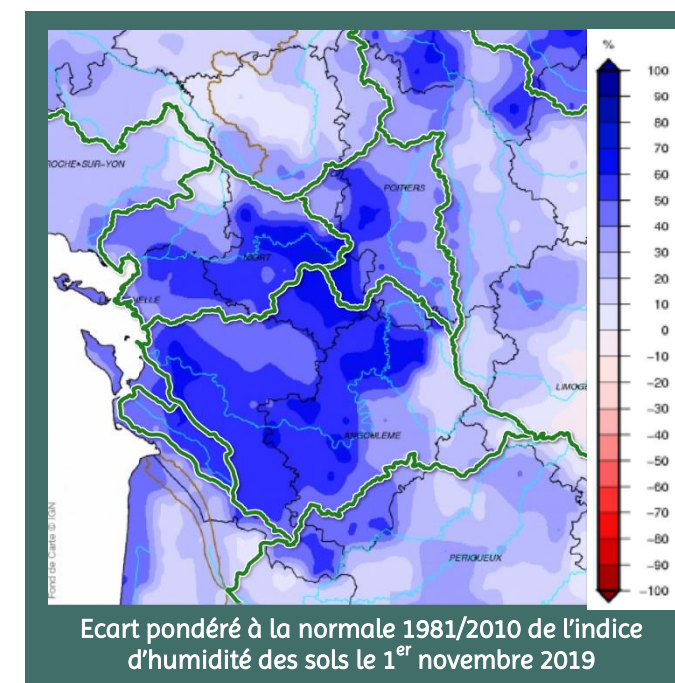
Les cumuls de pluies efficaces sont de l'ordre de 60 à 90 mm pour les valeurs les plus basses situées dans le nord des Deux-Sèvres (bassin Thouet & Sèvre Nantaise) et l'est de la Charente (secteur amont du bassin de la Charente), et de 120 à 130 mm au maximum dans le sud des Deux-Sèvres (secteur amont du bassin de la Sèvre Niortaise).



Cumul des pluies efficaces d'octobre 2019

## Humidité dans les sols superficiels

Au cours du mois d'octobre, les sols superficiels se sont nettement humidifiés sur l'ensemble du territoire. Au 1<sup>er</sup> novembre 2019, l'indice d'humidité des sols superficiels est supérieur à la normale, avec un excédent de 20 à 70%.



Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols le 1<sup>er</sup> novembre 2019



Pour en savoir plus ...

<http://france.meteofrance.com>

Consultez le suivi hydrologique mensuel national de Météo France : Rubrique Climat > Bilans Climatiques

# NIVEAU DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes, Département de la Vendée ; traitements ARB NA  
Bulletin : [http://www.piezo-poitou-charentes.org/bulletins/SyntheseRegion\\_20191031.pdf](http://www.piezo-poitou-charentes.org/bulletins/SyntheseRegion_20191031.pdf)



Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

Après une légère amélioration en juin, la situation des nappes reste tendue en été, avec une large majorité de piézomètres affichant un niveau inférieur à leur moyenne de juillet à fin septembre. Les fortes pluies d'octobre semblent avoir permis d'amorcer la recharge automnale/hivernale 2019/2020 des nappes d'eau souterraine : fin octobre, 74% des piézomètres ont un niveau en hausse par rapport à fin septembre.

Fin octobre 2019, 50 piézomètres (soit 45% du parc) présentent encore un niveau inférieur à la moyenne interannuelle tous types de nappes confondus (contre 55% fin septembre), ce qui représente la 12<sup>ème</sup> situation la plus favorable de ces 24 dernières années.

## Synthèse par type de nappe

Pour les nappes libres :

47% des piézomètres indiquent un niveau inférieur à leur moyenne, contre 64% fin septembre. 24% des niveaux piézométriques sont supérieurs à la moyenne (6% fin septembre).

Pour les nappes captives :

59% des niveaux piézométriques sont proches ou supérieurs à la moyenne (67% fin septembre), dont 41% supérieurs à la moyenne (seulement 36% fin septembre) ; 13 piézomètres indiquent un niveau inférieur à leur moyenne (41%).

## Synthèse par département

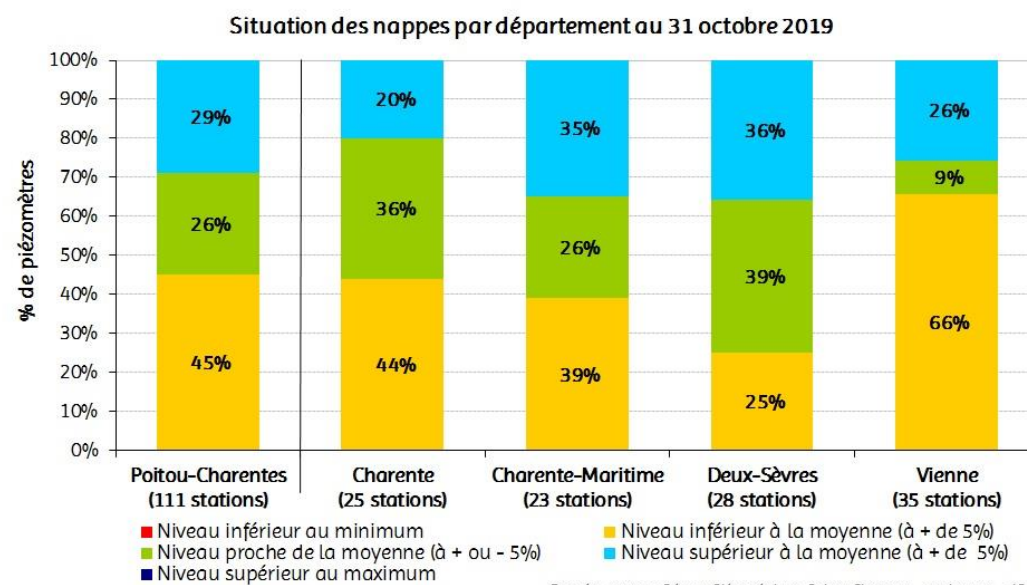
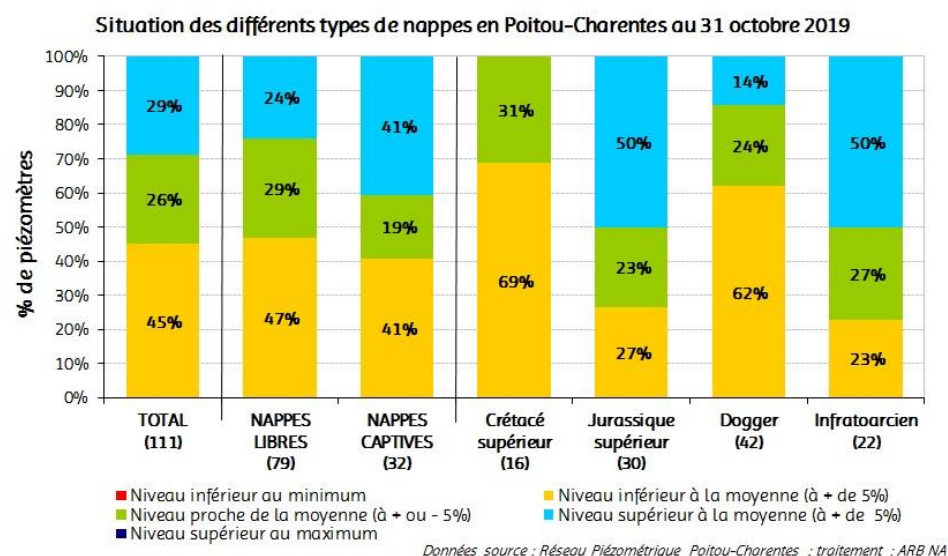
La situation s'est améliorée par rapport à fin septembre, excepté pour le département de la Vienne, où la majorité des stations présente encore un niveau inférieur à leur moyenne fin octobre.

En Charente : 56% des piézomètres indiquent un niveau proche ou supérieur à la moyenne, contre 28% fin septembre.

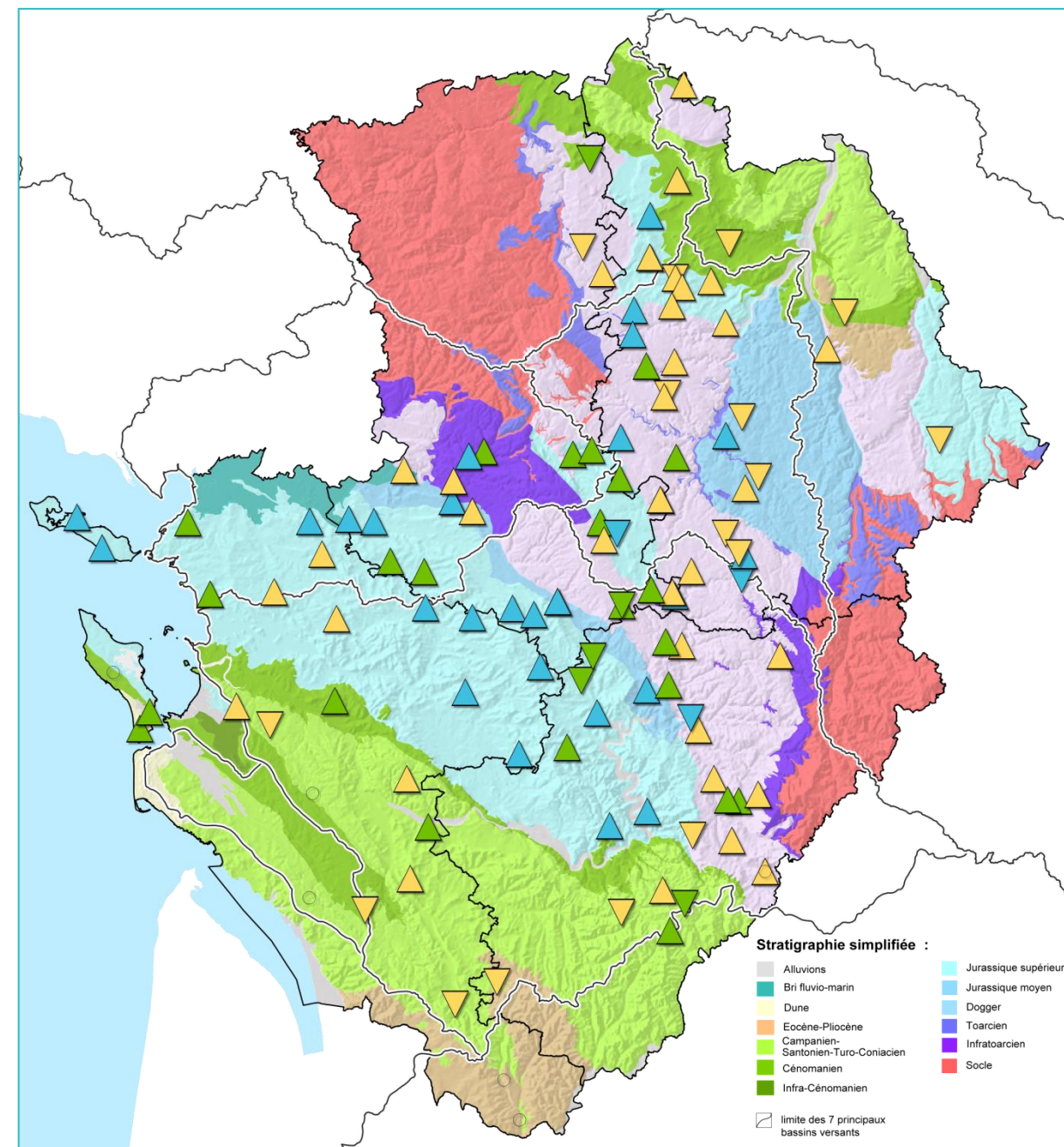
En Charente-Maritime : 61% des piézomètres indiquent un niveau proche ou supérieur à la moyenne, contre 35% fin septembre.

En Deux-Sèvres : 75% des piézomètres indiquent un niveau proche ou supérieur à la moyenne, contre 68% fin septembre.

En Vienne : 66% des piézomètres montrent un niveau inférieur à leur moyenne, contre 54% fin septembre. 26% ont un niveau supérieur à leur moyenne (23% fin septembre) et 9% en sont proche (23% fin septembre).



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 31 octobre 2019



LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :

- au mois précédent :
  - ▲ Hausse
  - Stable
  - ▼ Baisse
  - Non-déterminé
- à l'historique des mesures :
  - Supérieur au maximum
  - Supérieur à la moyenne de plus de 5%
  - Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
  - Inférieur à la moyenne de plus de 5%
  - Inférieur au minimum
  - Très supérieur à la



Pour en savoir plus ...

[www.piezo-poitou-charentes.org](http://www.piezo-poitou-charentes.org)

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

# DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département Hydrométrie et Prédiction des Crues  
Traitements : ARB NA.

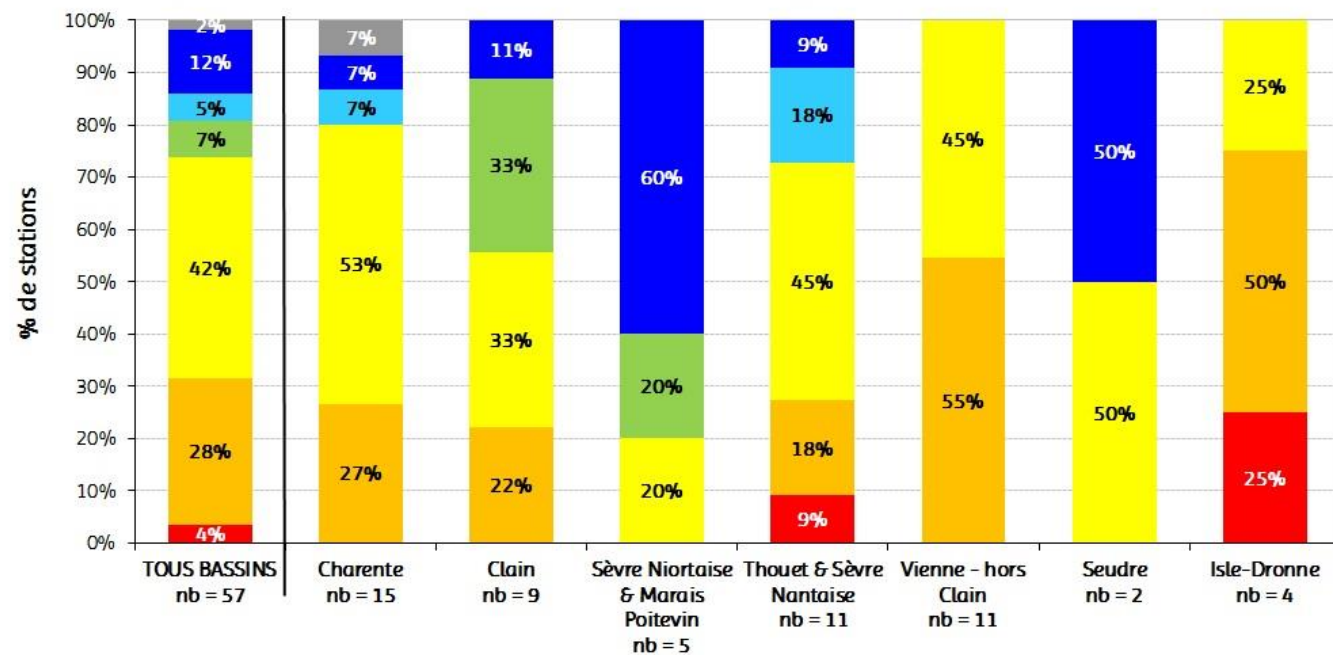
Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

Du fait des fortes pluies d'ensemble en octobre, la **tendance générale des débits est à la hausse**, avec parfois de fortes augmentations autour des 21-22 du mois, générant ponctuellement des épisodes de crues (vigilance de niveau 1) sur de nombreux cours d'eau. Néanmoins, **la majorité des stations du territoire (74%) présente encore un débit moyen mensuel inférieur aux moyennes mensuelles interannuelles**. La situation est cependant **hétérogène d'un bassin à l'autre**, et certaines stations des secteurs les plus arrosés affichent un débit d'octobre 2019 bien supérieur à la moyenne, notamment sur le bassin Sèvre Niortaise & Marais Poitevin.

Sur les 21 points nodaux du territoire, **le débit moyen mensuel d'octobre 2019 est inférieur au Débit Objectif d'Étiage (DOE) seulement pour une station, sur le Né**. Et le Débit de Crise (DCR) a été dépassé sur 2 stations : le Clain à Poitiers (durant 14 jours) et le Né à Salles d'Angles (16 jours).

Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.

Hydraulicité OCTOBRE 2019 - Situation sur les principaux bassins en Poitou-Charentes



Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du Débit Objectif d'Étiage (DOE) et du Débit de Crise (DCR) sur 7 points nodaux du territoire

Station	DOE	DCR	OCTOBRE 2019	
			Débit moyen mensuel par rapport au DOE	Débits moyens journaliers par rapport au DCR
La Vienne à Ingrandes	21	16	29 >DOE	>DCR
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]	3	1,9	4,39 >DOE	<DCR (14 jours)
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi]	0,5	0,2	4,09 >DOE	>DCR
La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière]	2	1,2	7,3 >DOE	>DCR
La Dronne à Bonnes	2,6	1,8	3,72 >DOE	>DCR
La Charente à Vindelle [La Côte]	3	2,5	6,3 >DOE	>DCR
La Seudre à Saint-André-de-Lidon	0,1	0,025	0,175 >DOE	>DCR

Unités : m³/s

<DOE / <DCR : inférieur au DOE / DCR de + de 5%    ≈DOE / ≈DCR : proche du DOE / DCR à + ou - 5%    >DOE / >DCR : supérieur au DOE / DCR de + de 5%



Pour en savoir plus ...

[www.eau-poitou-charentes.org/Le-suivi-des-debits.html](http://www.eau-poitou-charentes.org/Le-suivi-des-debits.html)

Suivez les débits quotidiennement

## Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.



La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le **refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne**.

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 \*), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale supérieur à 10 m³/s ».

\* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

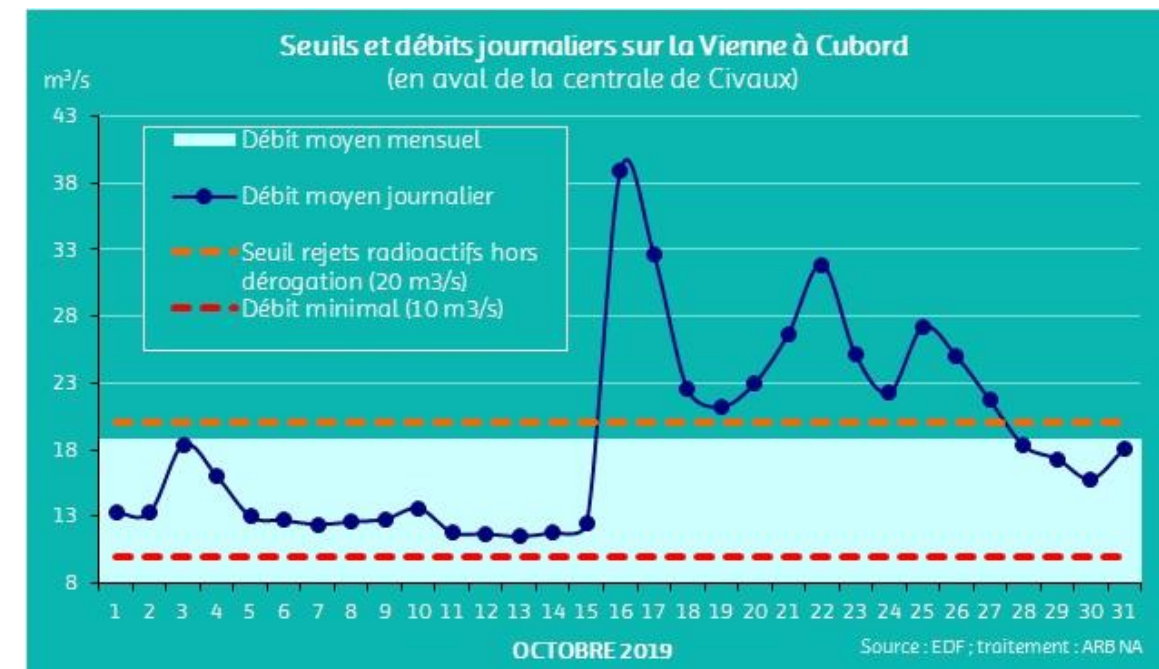


La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont **autorisés lorsque le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s**. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris entre 20 et 27 m³/s, les rejets donnent lieu à une **information de l'ASN**. Un **régime dérogatoire** permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des **rejets entre 10 et 20 m³/s**. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord, station débitmétrique de référence = 18,1 m³/s (le 31/10)
- à Lussac-les-Châteaux = 21,7 m³/s (le 31/10)

Le débit moyen journalier de la Vienne a été **systematiquement supérieur à 10 m³/s courant octobre, autorisant la centrale à fonctionner**. Il est en revanche resté inférieur au seuil de 20 m³/s durant 19 jours (1<sup>ère</sup> quinzaine et fin de mois) ; en conséquence, les effluents sont stockés dans l'attente de conditions de débit autorisant les rejets.

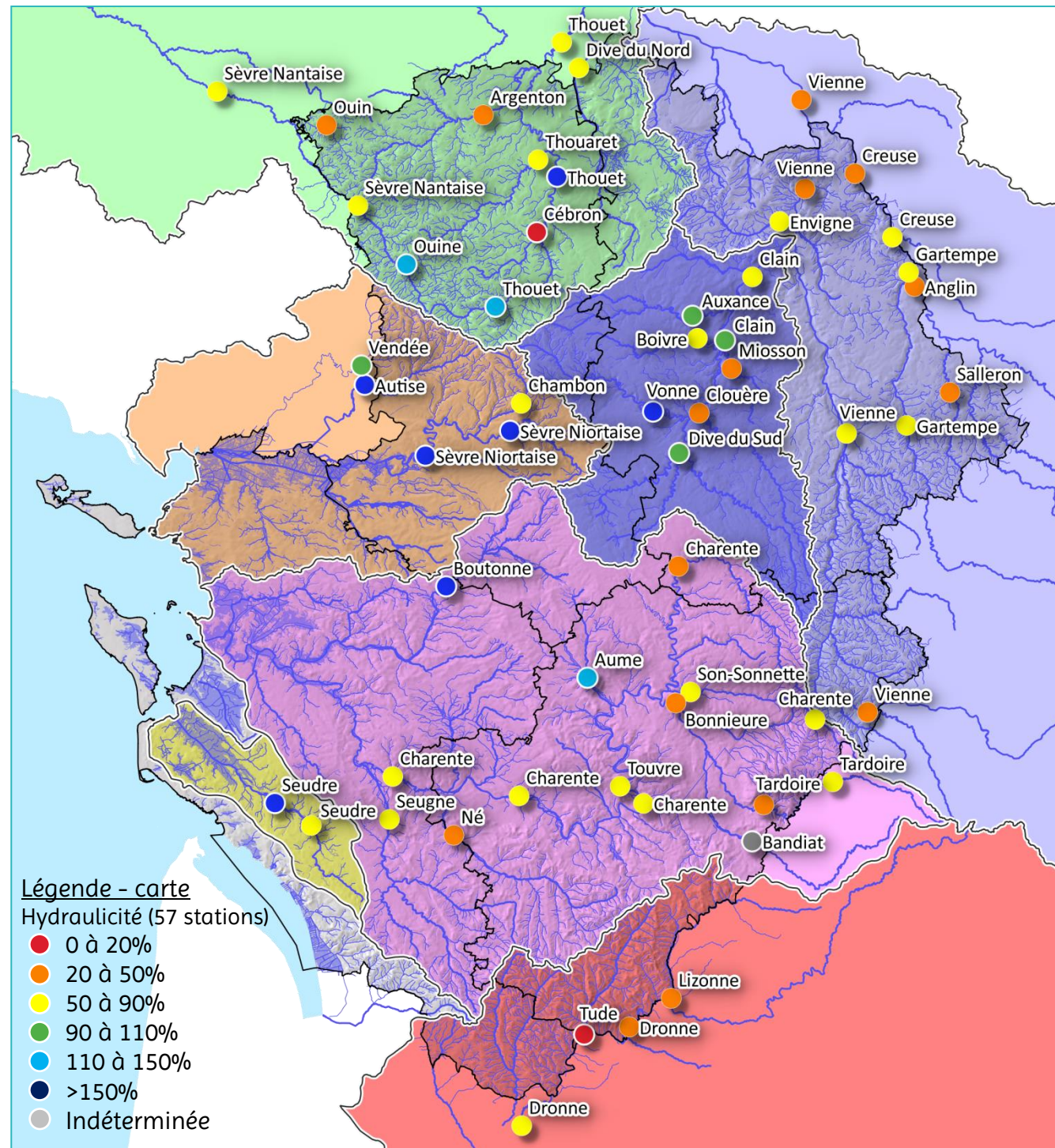


Pour en savoir plus ...

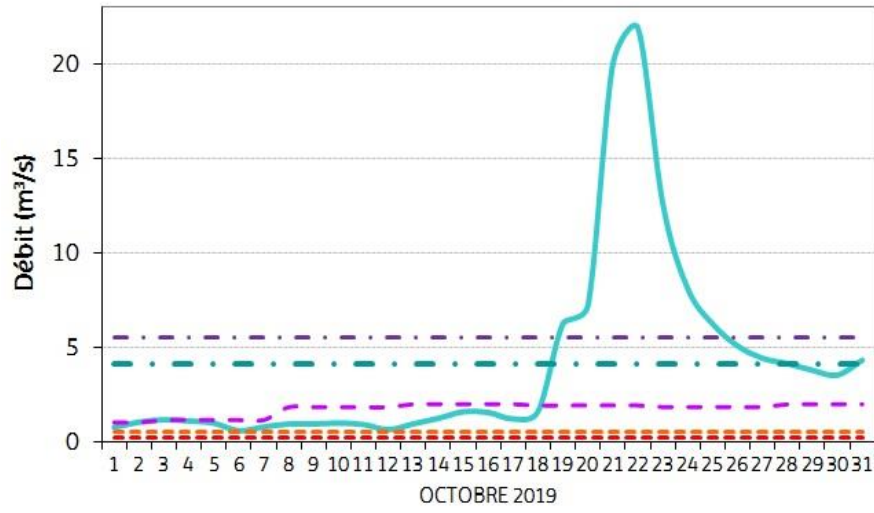
<https://www.edf.fr>

Consultez le site d'EDF « Surveillance et mesures, site de Civaux »

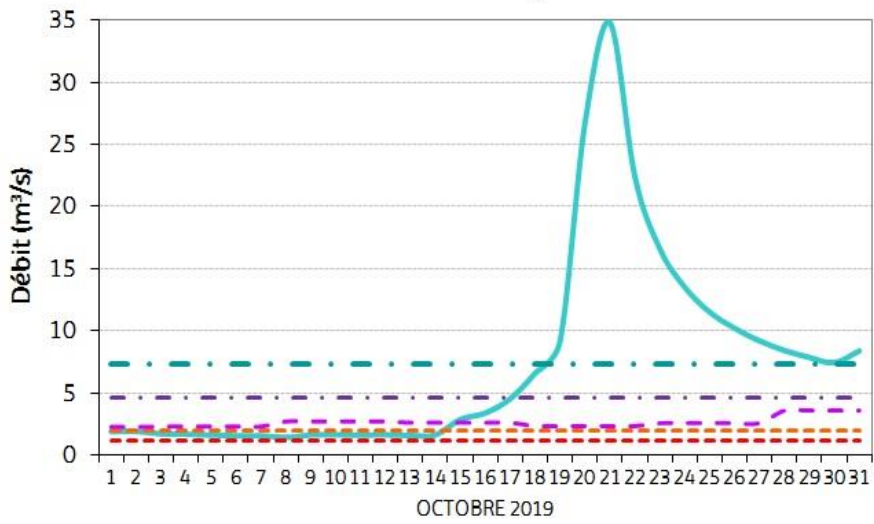
Carte Hydraulicité OCTOBRE 2019 - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel



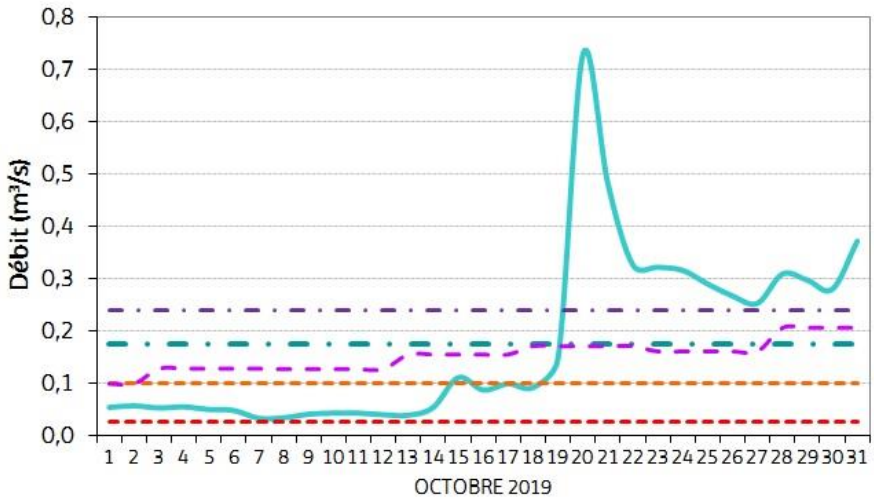
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi]



La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière (totale 2)]



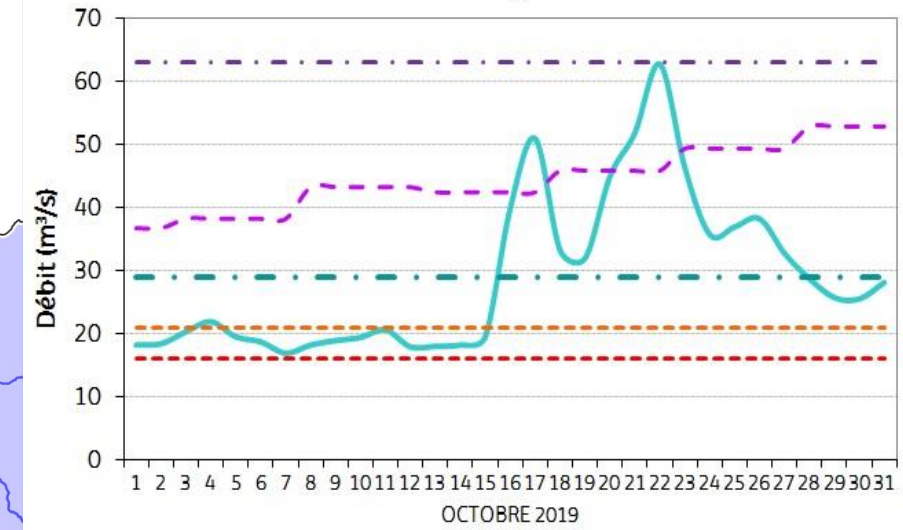
La Seudre à Saint-André-de-Lidon [Pont de Saint-André]



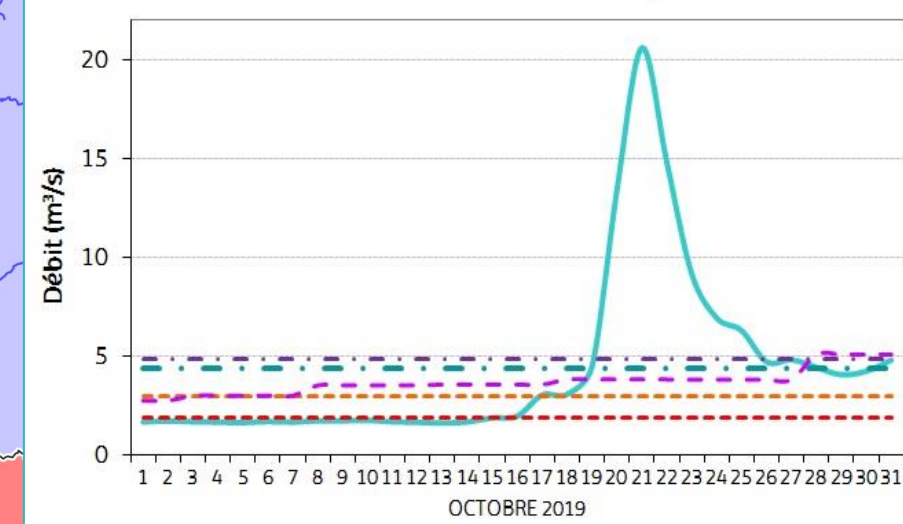
**Légende – graphiques débits du mois**

- Débit journalier
- - - Débit moyen mensuel
- . - Débit médian
- - - Débit Objectif d'Étiage (DOE)
- - - Débit moyen mensuel interannuel
- - - Débit de Crise (DCR)

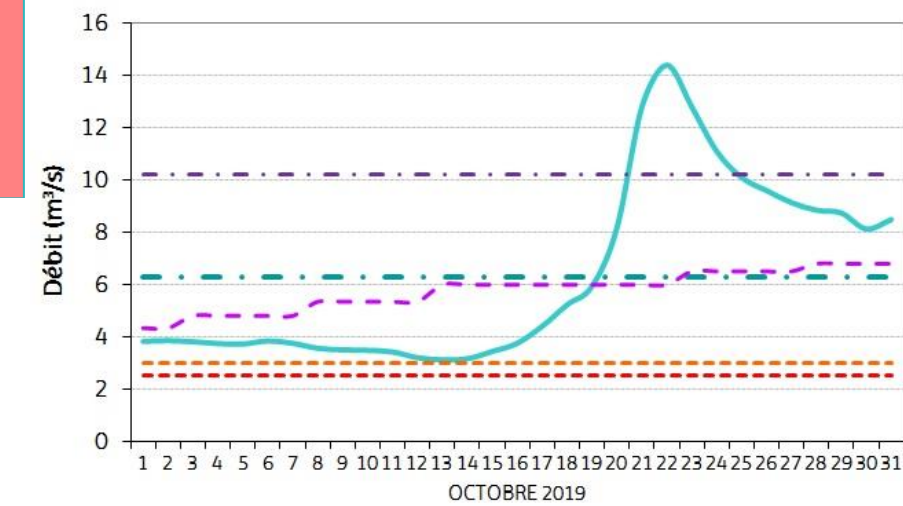
La Vienne à Ingrandes



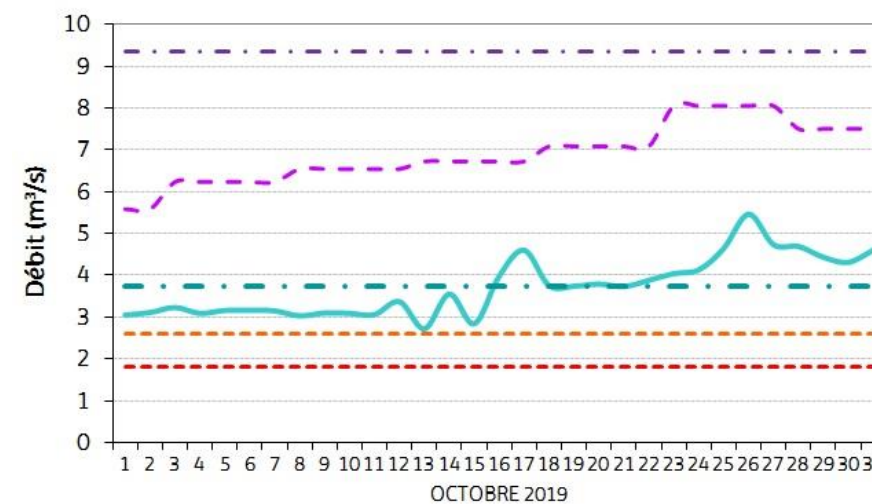
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]



La Charente à Vindelle [La Côte]



La Dronne à Bonnes



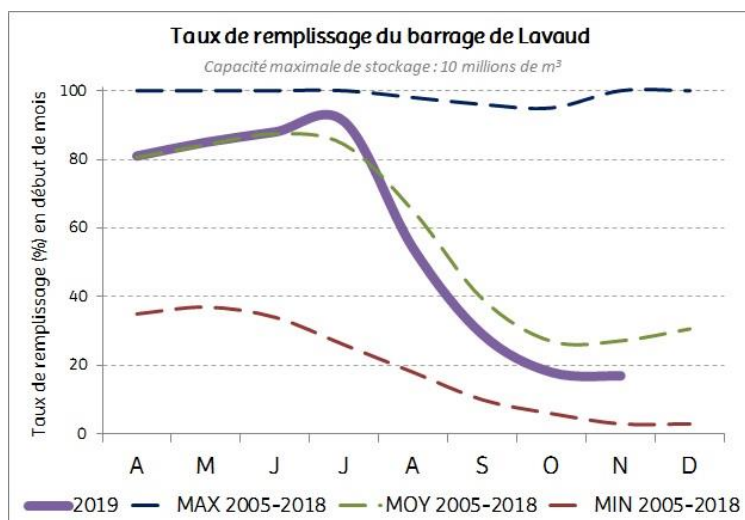
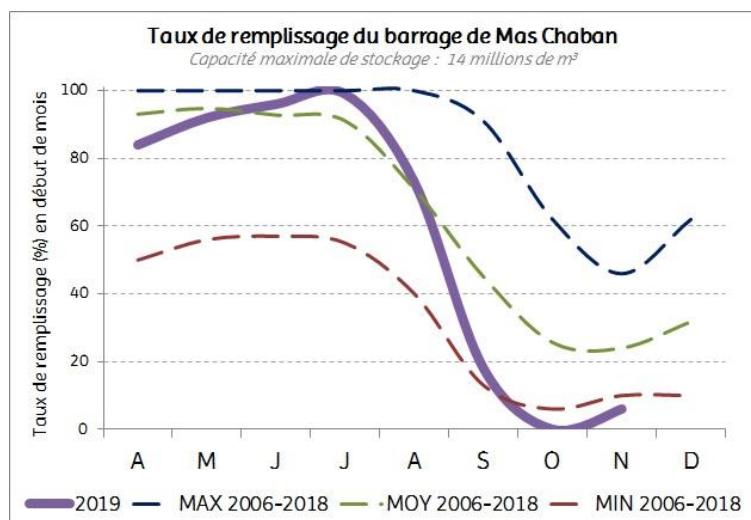
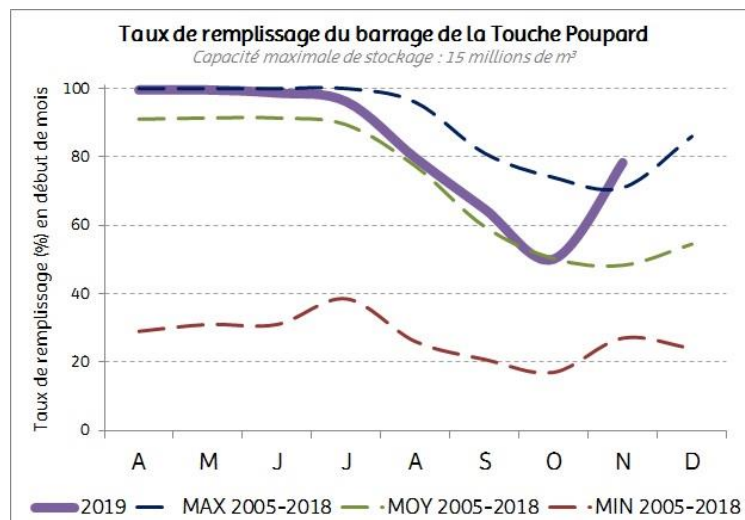
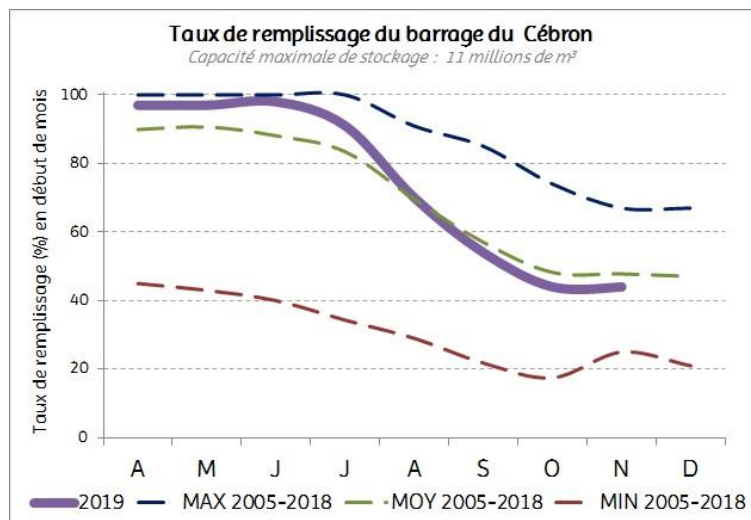
Données source : Banque HYDRO – producteurs : services d'hydrométrie et de prévision des crues, DREAL Nouvelle-Aquitaine. Traitements et conceptions graphiques : ARB NA

# LES BARRAGES-RÉSEROIRS

Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

Le remplissage des quatre grands barrages-réservoirs n'a débuté que tardivement fin décembre 2018 et s'est ensuite poursuivi progressivement jusqu'à fin mai, voire fin juin en Charente, tandis que les premières baisses surviennent en Deux-Sèvres.

Début novembre 2019, les taux de remplissage du Cébron et de Lavaud stagnent, tandis qu'ils augmentent par rapport à début octobre pour la Touche-Poupard et Mas Chaban. En Deux-Sèvres, les taux de remplissage sont proches ou supérieurs à leur moyenne interannuelle respective pour la même période, tandis qu'ils sont inférieurs à la moyenne en Charente. A noter que le barrage de Mas Chaban a été vidangé complètement courant octobre pour réaliser un examen technique complet décennal, ce qui explique les très faibles taux relevés.



Pour rappel, les réserves en eau de Lavaud et de Mas Chaban (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour l'irrigation et en soutien d'étiage, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas. Les barrages du Cébron (situé sur le Thouet) et de la Touche Poupard (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable.



Pour en savoir plus ...

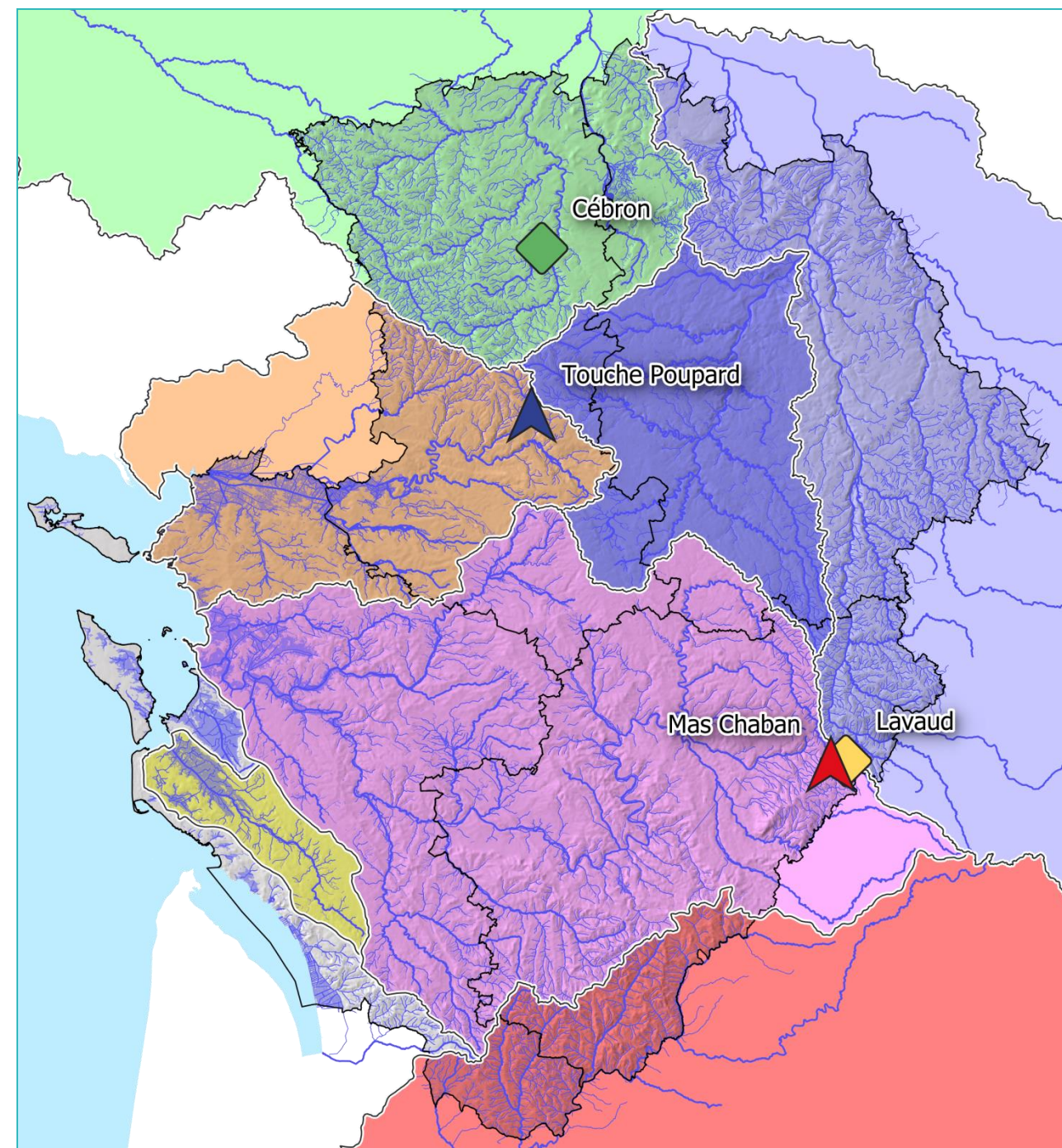
<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

Carte représentant l'état de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs du secteur Poitou-Charentes début novembre 2019



## LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- par rapport au mois précédent :

- ▲ Hausse
- ◇ Stable
- ▼ Baisse
- Non déterminé

- par rapport à l'historique des mesures :

- Supérieur au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5 %
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %
- Inférieur à la moyenne de plus de 5 %
- Inférieur à la moyenne de plus de 25 %
- Inférieur au minimum
- Non déterminé

# L'ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : Agence Française pour la Biodiversité (AFB), fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (16, 17, 79, 86), Syndicat du Bassin Versant du Né (SIAH Né) et Syndicat Mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède et Coran (SYMBA) ; traitements ARB NA.

## Suivi des Fédérations de Pêche

Durant la période d'étiage, les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, le SIAH Né et le SYMBA organisent des campagnes bimensuelles d'observation de l'état hydraulique du linéaire hydrographique. Les observateurs classent ainsi l'état de l'écoulement des cours d'eau (par tronçon hydrographique) en quatre catégories distinctes : **écoulement perceptible**, **écoulement visible faible**, **rupture d'écoulement**, **assec**.

### Situation au 1<sup>er</sup> octobre 2019 :

Malgré une légère amélioration entre mi-septembre et début octobre, la situation reste tendue en ce début d'automne 2019 : **sur les 4198,4 km de cours observés, 1494,9 km (soit environ 36%) sont encore en absence d'écoulement (rupture d'écoulement ou assec), ce qui constitue la 3<sup>ème</sup> situation la moins favorable de ces 9 dernières années pour un 1<sup>er</sup> octobre (après 2011 et 2012).**

Tableau de résultat des campagnes de prospection du 1<sup>er</sup> octobre 2019 en Poitou-Charentes

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-C.	
	km	%	km	%	km	%	km	%	km	%
écoulement perceptible	701,9	38%	381,4	29%	471,3	62%	14,5	2%	1434,4	34%
écoulement visible faible	373,3	20%	346,6	26%	60,1	8%	634,6	83%	1269,0	30%
rupture d'écoulement	67,1	4%	85,6	6%	21,9	3%	36,7	5%	189,9	5%
assec	705,8	38%	518,8	39%	210,9	28%	82,3	11%	1305,0	31%
total	1848,1	100%	1332,5	100%	764,1	100%	768,1	100%	4198,4	100%



Pour en savoir plus ...

[www.eau-poitou-charentes.org](http://www.eau-poitou-charentes.org)

Consultez l'ensemble des résultats des campagnes des fédérations de pêche sur le site du RPDE : Rubrique : Connaître l'eau et ses usages en région > Sa quantité > Suivi des écoulements

## Etat hydraulique du linéaire hydrographique de Poitou-Charentes

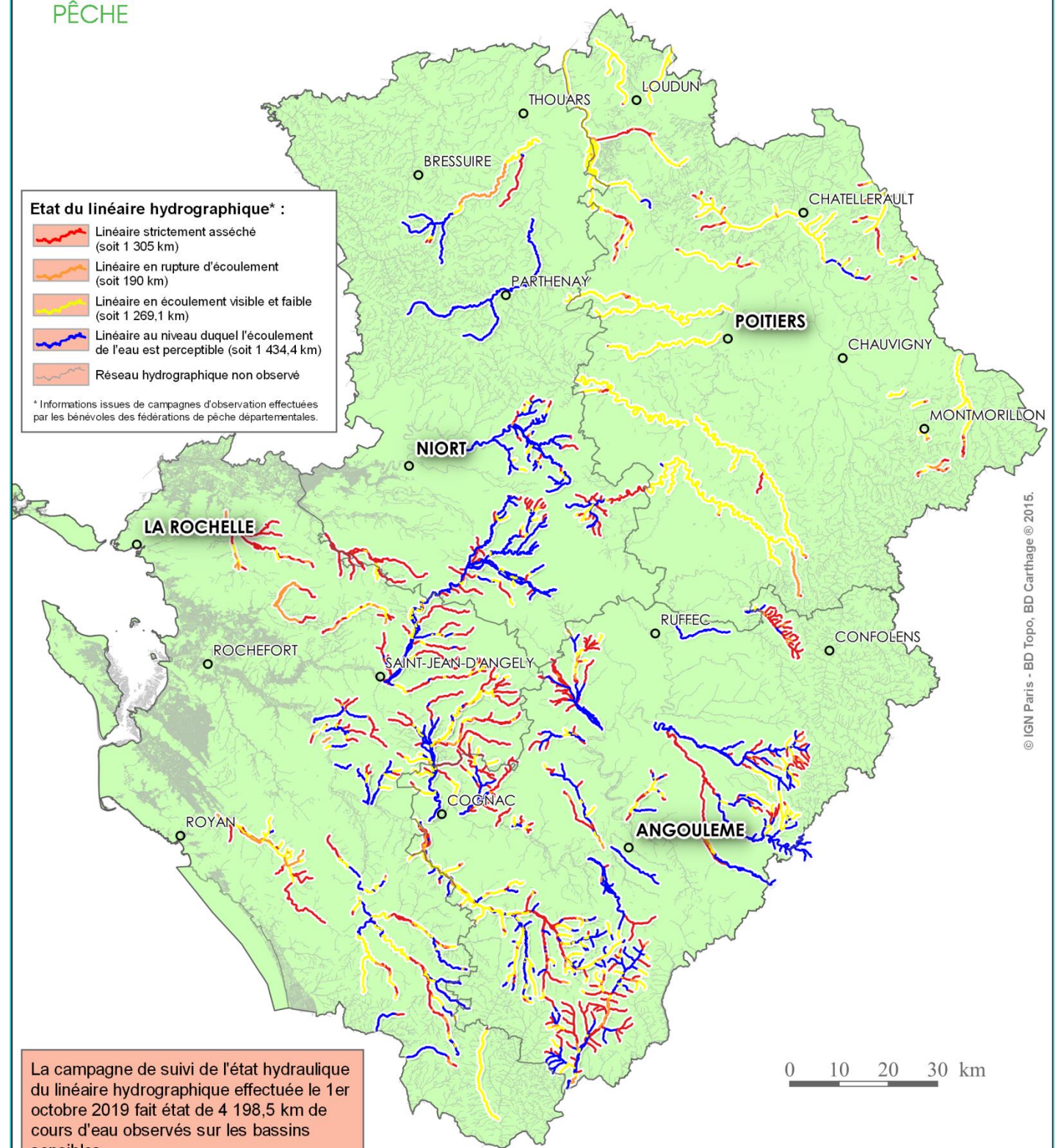
Campagne du 1<sup>er</sup> octobre 2019



**Etat du linéaire hydrographique\* :**

- Linéaire strictement asséché (soit 1 305 km)
- Linéaire en rupture d'écoulement (soit 190 km)
- Linéaire en écoulement visible et faible (soit 1 269,1 km)
- Linéaire au niveau duquel l'écoulement de l'eau est perceptible (soit 1 434,4 km)
- Réseau hydrographique non observé

\* Informations issues de campagnes d'observation effectuées par les bénévoles des fédérations de pêche départementales.



La campagne de suivi de l'état hydraulique du linéaire hydrographique effectuée le 1<sup>er</sup> octobre 2019 fait état de 4 198,5 km de cours d'eau observés sur les bassins sensibles. Sur ces 4 198,5 km, 1 494,9 km sont, soit en assec, soit en rupture d'écoulement, ce qui représente 35,6% du réseau observé (dont 31,1% en état d'assec) par le groupement des fédérations de pêche de Poitou-Charentes.

Source : Groupement régional des fédérations de pêche de Poitou-Charentes, Syndicat du Bassin Versant du Né, SYMBA, octobre 2019.



Conception et réalisation cartographique : Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine, novembre 2019.

© IGN Paris - BD Topo, BD Carthage © 2015.



# Observatoire National Des Etiages (ONDE)

Dans le cadre du réseau de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE), caractérisant les écoulements des petits cours d'eau, des campagnes mensuelles de suivi usuel ont lieu en fin de mois, de mai à septembre, tandis que la fréquence du suivi complémentaire est laissée à l'appréciation des acteurs locaux.

Les observations caractérisent les écoulements des cours d'eau selon quatre modalités différentes :

- classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- classe 1f = écoulement visible faible ;
- classe 2 = écoulement non visible ;
- classe 3 = assec.

Une campagne ONDE complémentaire s'est déroulée fin octobre dans les quatre départements de l'ex-Poitou-Charentes. Elle permet de constater qu'à l'échelle de ces quatre départements :

- 70% des cours d'eau sont en « écoulement visible acceptable » (classe 1a), contre 16% fin septembre
- 16% ont un « écoulement visible faible » (classe 1f), contre 37% fin septembre
- 2% ont un « écoulement non visible » (classe 2), contre 4% fin septembre
- 12% sont en « assec » (classe 3), contre 42% fin septembre.

La situation s'est nettement améliorée par rapport à fin septembre. Les indices ONDE sont proches de 8 ou 9 dans les trois départements suivis. A noter surtout que le nombre de stations en « écoulement visible acceptable » a nettement augmenté, et que seulement 41 stations sont désormais en situation « d'assec ».

Tableau des résultats de la campagne complémentaire ONDE de fin octobre 2019

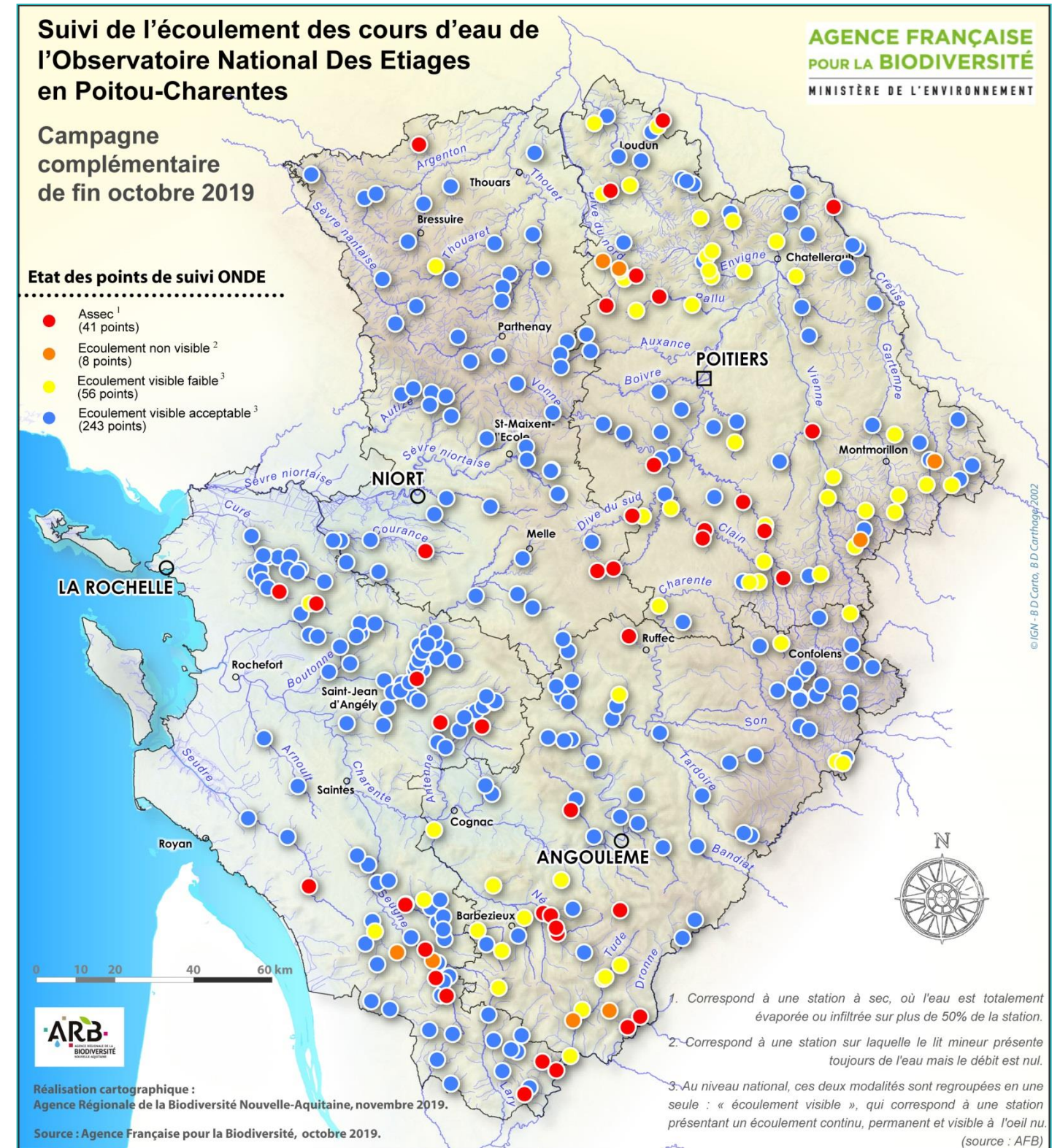
	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-C.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	Nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	52	65%	95	84%	53	90%	43	45%	243	70%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	17	21%	3	3%	1	2%	35	36%	56	16%
stations classe 2 "écoulement non visible"	2	3%	2	2%	0	0%	4	4%	8	2%
stations classe 3 "assec"	9	11%	13	12%	5	8%	14	15%	41	12%
Total stations	80	100%	113	100%	59	100%	96	100%	348	100%
Indice ONDE *	8,8		8,8		9,2		8,3		8,7	

\* Indice ONDE : cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante :  $(5 * N2 + 10 * N1) / N$  ; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

**Pour en savoir plus ...**  
[www.eau-poitou-charentes.org](http://www.eau-poitou-charentes.org)

Consultez l'ensemble des résultats des campagnes ONDE précédentes sur le site du RPDE :  
 Rubrique : Connaître l'eau et ses usages en région > Sa quantité > Suivi des écoulements > Le suivi de l'AFB

Carte du suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National des Etiages en Poitou-Charentes – Campagne complémentaire de fin octobre 2019







L'Auxance à Chasseneuil-du-Poitou (86) le 13 octobre 2019. Photo : ARB NA



Le Clain à Chasseneuil-du-Poitou (86) le 13 octobre 2019. Photo : ARB NA

# Situation Hydro



Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin  
Bulletin n°170 - Octobre 2019

Ce document est consultable et téléchargeable dans son intégralité  
et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA  
*Rubrique : Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)*  
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

-----

Consulter les bulletins de situation hydrologique  
sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.  
*Rubrique : Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine*  
<http://biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

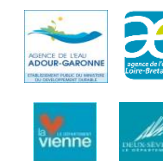
**Agence Régionale de  
la Biodiversité  
Nouvelle-Aquitaine**



**Action financée par la  
Région Nouvelle-Aquitaine**



Avec le concours financier de  
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :  
Agence de l'eau Adour-Garonne  
Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Département de la Vienne  
Département des Deux-Sèvres

Bulletin n°170 – Octobre 2019